

**Présents** : Nathalie DONZE ; Céline Van DER HEYDEN ; Gilles UTTEWILLER ; Claudine GOUSSET ; Jean-François RIBIERE ; Jean-Marie ROPP ; Adeline ARNOULD ; Gilles GOSZKA ; Mahsa SCHWARTZWALDER ; Patrick STRAUSS ; Béatrice MONNIER ; Karine LEMAZO (arrivée à 18h30)

**Procurations** : Sylviane BARROCAS à Claudine GOUSSET

**Absents** : Régis BAZELIN ; Antoine DALONS

Séance ouverte à 18h10

Pour la première fois depuis environ 2 ans, la séance s'est à nouveau déroulée dans la salle des Cérémonies rénovée de l'ancienne Mairie de Saulnot.

Les conseillers municipaux ont élu à l'unanimité (12/12) Gilles GOSZKA secrétaire de séance.

**1. Taxe d'aménagement (part communale) de M. et Mme DELAVELLE**

Le Conseil Municipal avait approuvé le 07 Avril 2022 la remise gracieuse de la part communale de la taxe d'aménagement de M. et Mme DELAVELLE suite à la reconstruction de leur maison après un incendie. La Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône a informé la Commune que cette taxe devait d'abord être payée pour que le remboursement puisse se faire sur présentation des justificatifs.

Ce mode de fonctionnement a été approuvé par le Conseil Municipal

➤ **10 VOIX POUR/2 ABSTENTIONS Gilles UTTEWILLER ET Céline Van DER HEYDEN**

**2. Avenant convention SOLIHA pour loyer de l'épicerie GUEWEIL**

Après discussion, il a été décidé que ce sujet n'est pas sujet à délibération. SOLIHA gèrera seul ce sujet dont il est à l'origine.

Arrivée de Karine LEMAZO à 18h30

**3. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements des agents communaux**

Après lecture des nouveaux tarifs officiels correspondants à la prise en charge des frais de déplacements des agents communaux, le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.

➤ **Unanimité**

**4. Convention avec M. et Mme UTTEWILLER**

Après présentation de la Convention relative à l'approvisionnement en eau d'une maison de gardiennage en projet par M. et Mme UTTEWILLER Cyril, le Conseil Municipal adopte celle-ci.

➤ **12 VOIX POUR/1 ABSTENTION : Nathalie DONZE**

Quant à la demande de M. et Mme UTTEWILLER Cyril pour une prise en charge par la commune à hauteur de 50% des frais de raccordement en eau, le Conseil Municipal précise qu'aucune aide complémentaire ne sera accordée (en dehors de celle incluse dans la convention).

**5. Cession de chemins communaux non utilisés**

Deux chemins communaux (un à Saulnot, rue des Lavières et un à Corcelles, Grande rue) ont perdu leur vocation initiale et ne sont plus utilisés. La commune est néanmoins obligée de les entretenir.

Après présentation des deux chemins, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la proposition de cession de ces chemins aux propriétaires riverains de ceux-ci sous réserve d'entente préalable en cas de plusieurs riverains.

Le prix de vente est fixé à 2.26€/m<sup>2</sup> ; les frais de vente et de bornage seront à la charge de l'acheteur.

Mme ARNOULD, concernée par un des chemins n'a pas pris part au vote.

> Unanimité

## 6. Acquisition d'un terrain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour l'achat d'un terrain de 80 ares situé derrière le Cimetière de Saulnot (côté Millermont) pour une valeur de 3 500€.

Ce terrain fait partie du projet communal de sécurisation de l'accès au cimetière en créant une nouvelle entrée et en condamnant l'entrée actuelle côté route.

> Unanimité

## 7. Questions diverses

La proposition de création de logements Seniors sur la parcelle communale à côté du Pôle Educatif est abandonnée. L'étude va s'orienter sur la création d'un petit lotissement d'environ 5 à 6 maisons

La séance a été levée à 20h30

Fait à Saulnot le 24/05/2022

Le Maire Jean-François RIBIERE

